



LES BASES DU RGPD

Durée - 7 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les notions clés de la protection des données personnelles
- Evaluer les risques encourus
- Identifier les points de vigilance
- Identifier les principales actions de mise en conformité à mener

PROGRAMME DÉTAILLÉ

La protection des données personnelles

L'évolution de la protection des données

Pourquoi doit on protéger les données personnelles ?

RGPD de quoi parle t'on ?

Quels sont les objectifs du RGPD ? A qui s'applique-t-il ?

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Qu'est-ce qu'un traitement de données personnelles ?

Le contrôle de la Cnil, son rôle d'accompagnement et les sanctions

Les principes clés du RGPD

Le principe d' « Accountability »

Les acteurs des traitements

Le principe de « Privacy by design » et de « Privacy by default »

La finalité des traitements

Le principe de minimisation

La conservation limitée des données

La transparence des traitements

L'information des personnes concernées

L'obligation de sécurité et la protection renforcée de certaines données

La désignation d'un pilote

L'entreprise a-t-elle l'obligation de désigner un DPO ?

Qui peut être DPO ?

Quelles sont les missions du DPO ?

Quels sont les moyens d'action du DPO ?

Le registre des activités de traitement

L'établissement du registre des activités de traitement est-il obligatoire ?

Que doit contenir le registre ?

L'analyse d'impact

Le respect des droits des personnes

Le droit à l'information

Le droit d'accès

Le droit de rectification et de mise à jour

Le droit d'opposition

Le droit à l'effacement

Le droit à la limitation

Le droit à la portabilité

Les étapes de la mise en conformité

Cartographier vos traitements de données personnelles

Prioriser les actions

Gérer les risques


Organiser les processus internes

Documenter la conformité

[Formation en présentiel ou distanciel selon la session]

SPECIFICITÉS EN DISTANCIEL

Modalité : 2 séquences de 3h30

Outil de visioconférence :  zoom

Connexion via identifiant et code d'accès envoyés aux participants 24h avant la session de formation

Outil pédagogique : BEEKAST et/ou KLAXOON

Le stagiaire doit posséder un ordinateur ou une tablette et une connexion internet.

Le formateur assistera le stagiaire en amont si besoin

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Groupe : 4 à 12 personnes

Toute personne concernée par le traitement des données personnelles (juriste, RH, Directeur, responsable de traitements, DPO...)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Diaporama, temps d'échanges, exposés didactiques, cas pratiques

L'ensemble des documents et des supports est remis aux stagiaires

INTERVENANTE

Céline CASANOVA [Amf Corse]

13 ans d'expérience en Droit Social : titulaire du DEA de droit privé, du CAPA (Certificat d'aptitude à la profession d'Avocat). Certifiée DPO (Délégué à la Protection des Données par APAVE)

SUIVI & ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Questionnaire d'évaluation destiné à mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire

Attestation de formation remise en fin de formation

Questionnaire de satisfaction